

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[CollectionBoite_002 | Système pénal. XVIIe-XVIIIe siècles](#)[CollectionBoite_002-9-chem | Angleterre. Prisons XVIIIe siècle. Item](#)[Julius, Nicolaus Heinrich. Leçon sur les prisons, Tome I, 1831. | La première définition des pénitentiars](#)

Julius, Nicolaus Heinrich. Leçon sur les prisons, Tome I, 1831. | La première définition des pénitentiars

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb002_f0318

SourceBoite_002-9-chem | Angleterre. Prisons XVIIIe siècle.

LangueFrançais

TypeFicheLecture

Personnes citées

- [Blackstone, William](#)
- [Howard, John](#)

Références bibliographiques[Blackstone, Commentaries on the laws of England](#)

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 20/07/2020 Dernière modification le 23/04/2021

Julius

Léon sur le prison.

I

La ~~1^{ère}~~ définition de pénitencier

319

- Le préambule de la loi de 1879, rédigée par Howard et Blackstone, qui décrit le rôle du pénitencier en Angleterre, dit :

"Ber d'un bon individu, convaincu de crimes qui étaient communément punis par la déportation, nous enlevons l'individu, si on le soumettait à une détention isolée, à un travail régulier, et à l'influence de l'instruction religieuse, nous pourrions inspirer de l'effroi à ceux qui seraient tentés de le imiter, et nous pourrions le convertir en un bon citoyen et le rendre capable de travail."

- Blackstone, dans ses Commentaries on English Law (T^{II} chap 28 r 371 et 19) :
il est ainsi dit sur cette loi "de régir avec la sagesse et de maintenir en tout état la santé des heureux détenus, sur la tempérance, la propreté et les soins de l'hygiène, sur la distribution régulière des heures de travail et de repos, et l'observation des heures de repos, enfin par une instruction religieuse sage et utile"

BnF
MSS

d'insister de leur indiquer l'habileté de
l'écriture, de leur apprendre de nouvelles
composées, d'insister sur une réflexion
sérieuse et de leur enseigner le dogme du
christianisme et de la morale, et l'exercice du
devoir, qui ils prennent.

Il y a lieu d'espérer que si le plan est
exécuté avec sagesse, si les lacunes qu'il peut
encore présenter sont supplées en temps utile,
il se traduira d'un effet infaillible de la vie.
une telle amélioration et on pourra
tellement varier les différents degrés de fidélité
des points qu'avec le temps, on pourra entièrement
éviter le point de mort, une heureusement
recueillir de nos jours, et ne se résigner
de l'appliquer que sur un point de la + à la +.

p 299-300